

Cursus Maîtrise et chant polyphonique

À partir du CP

Sommaire

Présentation	3
Cursus	4
Année d'initiation	5
1 ^{er} cycle	6
2 ^e cycle	7
Cycle à orientation amateur (COA)	8
CPES*/pré-DEM	9
Listes des unités d'enseignement liées au cursus	11

Présentation

Le cursus **Maîtrise et chant polyphonique** s'adresse à de jeunes chanteurs. Il est proposé depuis le CP jusqu'à l'âge de 25 ans et offre une formation complète autour de la voix. Ce cursus peut être rejoint à tout moment sur concours d'entrée.

Le cœur de cette formation est le travail choral, tant en petit ensemble qu'en tutti. Ce travail est complété par des cours de technique vocale, des cours de formation musicale et, à partir du cycle à orientation amateur, par une proposition d'unités d'enseignement (UE) variées.

Les programmes abordent tous les répertoires : des chants traditionnels à la musique contemporaine, en passant par le grégorien, la musique médiévale et le baroque, mais aussi le grand répertoire classique et la chanson française. Aucun répertoire n'est mis de côté sur l'ensemble de la formation.

Lors de son entrée au lycée, chaque élève a la possibilité de choisir de s'orienter vers le chant soliste, cursus spécifique accessible sur concours d'entrée.

En cohérence avec l'ensemble des formations du Conservatoire de Strasbourg, ce cursus **Maîtrise et chant polyphonique** offre la possibilité de s'orienter vers deux filières : amateur ou préprofessionnelle. Il propose aussi une poursuite des études dans le cadre du cursus chant soliste ou du cursus de direction. Ces cursus spécifiques sont accessibles sur concours d'entrée.

Cursus

Maîtrise

Année d'initiation
pour enfants au CP

1^{er} cycle
pour enfants du CE1 au CM2

2^e cycle
pour les collégiens

*Il débouche sur le Brevet
d'études musicales (BEM)*

choix d'orientation

Chant polyphonique

COA
cycle à orientation amateur
pour les lycéens

Chant polyphonique
Il débouche sur le Certificat d'études
musicales (CEM) en chant polyphonique.

CPES*
Elle débouche sur le Diplôme d'études
musicales (DEM) en chant polyphonique.

Chant soliste

1^{er} cycle d'initiation
pour les lycéens

Chant soliste
Ce cursus peut se rejoindre
sur concours d'entrée.

cf. Cursus chant soliste

*Classe préparatoire à l'enseignement supérieur

Année d'initiation

Année de CP

Durée

1 an

Limite d'âge

Pour les enfants étant en classe de CP.

Admission

- Test d'aptitudes vocales
 - Apprentissage d'un chant monodique par un enseignant du Conservatoire
- La séance est commune à tous les candidats de ce niveau.

Objectifs et contenu

- Acquisition des bases de technique vocale
- Apprendre à être à l'écoute des autres
- Apprentissage d'un répertoire varié en vue de plusieurs représentations publiques
- Être capable de chanter en polyphonie en groupe

Cursus

- UE de dominante : polyphonie (avec CE1 et CE2) : 2 fois 1h/semaine
- Pratique collective : tutti de la Maîtrise (enfants du CP à la 5^e) : 1h/semaine

Contrôle de fin d'année d'initiation

Contrôle continu

Concert donné en commun par les classes *Maîtrise* et *Chant polyphonique*.

L'ensemble du programme sera composé de pièces de styles et de langues différents *a cappella* ou accompagnées. Il sera chanté par cœur.

Admission en 1^{er} cycle.

1^{er} cycle

Du CE1 au CM2

Durée

4 à 5 ans

Limite d'âge

Pour les enfants du CE1 au CM2

Concours d'entrée

Durée : 7 minutes

Épreuve vocale

Présentation de deux chants de styles différents (choix libre) chantés par cœur, dont l'un au moins sera accompagné au piano par un accompagnateur du Conservatoire (durée : 5 minutes maximum pour les deux pièces).

Épreuves de lecture à vue (pour l'entrée en CM2)

Déchiffrage d'une mélodie très simple accompagnée sans texte, et lecture rythmique avec texte en français.

Objectifs et contenu

- Acquisition des bases de technique vocale.
- Apprendre à être à l'écoute des autres.
- Apprentissage d'un répertoire varié en vue de plusieurs représentations publiques.
- Être capable de chanter en polyphonie en groupe.

Cursus

- UE de dominante : polyphonie (avec CE1 et CE2) : 2 fois 1h/semaine
- Pratique collective : *tutti* de la Maîtrise (enfants du CP à la 3^e) : 1h/semaine
- UE de travail corporel et de déchiffrage (CP, CE1, CE2) : 1h/semaine
- UE de technique vocale (par groupe classe, 8 enfants max - CM1, CM2) : 1h/semaine
- UE de formation musicale : 2 fois 1h/semaine

Examen de fin de 1^{er} cycle

Durée : 10 minutes + 1h de concert

Épreuve vocale

- deux pièces polyphoniques en tutti ;
- une pièce polyphonique à un par voix ;
- une pièce solo.

Le candidat proposera des pièces de styles et de langues différents, *a cappella* ou accompagnées, chantées par cœur.

Épreuve de création

- présentation d'une pièce, créée durant l'année par l'élève, sous la responsabilité du professeur de technique vocale. Cette pièce pourra être un solo ou interprétée avec les autres élèves de CM2.

Concert donné en commun par les classes *Maîtrise* et *Chant polyphonique*.

Aucun diplôme n'est délivré à l'issue du 1^{er} cycle.

Admission en 2^e cycle.

2^e cycle

Pour les collégiens

Durée

4 à 5 ans

Limite d'âge

Pour les enfants de la 6^e à la 3^e

Concours d'entrée

Durée : 10 minutes

Épreuve vocale

Présentation de deux chants de styles différents (choix libre) chantés par cœur, dont l'un au moins sera accompagné au piano par un accompagnateur du Conservatoire (durée : 7 minutes maximum pour les deux pièces).

Épreuve de lecture à vue

Déchiffrage d'une mélodie simple avec texte en français et accompagnée.

Objectifs et contenu

- Développement de la technique vocale.
- Pouvoir chanter en polyphonie à 1 par voix du répertoire varié, accompagné ou *a cappella*.
- Être capable de réagir en termes de justesse, de rythme et d'homogénéité vocale sur une pièce chantée.

Cursus

- UE de dominante : polyphonie : 2 fois 1h/semaine
- Pratique collective : *tutti* de la Maîtrise (enfants du CP à la 3e) : 1h/semaine
- Technique vocale (par groupe de 4 de la même classe) : 1h/semaine
- Formation musicale : 2h/semaine

Examen de fin de 2^e cycle

Durée : 15 minutes + 1h de concert

Épreuve vocale

- 2 pièces *tutti* avec le groupe de Maîtrise polyphonie
- 2 pièces polyphoniques à 1 par voix
- 1 pièce solo

Le candidat proposera des pièces de styles et de langues différents, *a cappella* ou accompagnées, chantées par cœur.

Épreuve de lecture : déchiffrage d'une mélodie avec texte et accompagnée

Concert donné en commun par les classes *Maîtrise* et *Chant polyphonique*.

Récompense

À l'issue du 2^e cycle est délivré le Brevet d'études musicales (BEM), lorsque l'élève a validé :

- l'UE de dominante (chant polyphonique) ;
- l'UE de FM 2^e cycle ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle.

Admission en 3^e cycle COA.

Cycle à orientation amateur (COA)

Pour les lycéens

Durée

2 à 3 ans

Limite d'âge

Pour les lycéens de la 2nde à la terminale.

Concours d'entrée

Durée : 12 minutes

Épreuve vocale

- Présentation de deux chants de styles et langues différents (choix libre) chantés par cœur, dont l'un au moins sera accompagné au piano par un accompagnateur du Conservatoire (7 minutes maximum pour les deux pièces).
- Un chant polyphonique imposé sera envoyé une semaine avant l'épreuve. Le candidat chantera la voix dans laquelle il est à l'aise. Il sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou d'un pianiste le cas échéant.

Épreuve de lecture à vue

Déchiffrage d'un chant polyphonique. Il sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou d'un pianiste le cas échéant.

Objectifs et contenu

- Développement de la technique vocale.
- Pouvoir chanter en polyphonie à 1 par voix du répertoire varié, accompagné ou *a cappella*.
- Savoir faire une analyse du son du groupe en termes de technique vocale et donner un conseil en retour à cette analyse.
- Acquisition d'une autonomie dans le travail polyphonique.

Cursus

- UE de dominante : polyphonie 2 h/semaine (1h30 et soirée + 5 samedis après-midis dans l'année).
- Pratique collective : chœur des jeunes chanteurs : 1h30/semaine.
- UE de technique vocale (cours individuel) : 30'/semaine.
- UE de formation musicale : 2h/semaine (minimum).

Examen de fin de COA

Durée : 20 minutes + 1h de concert

Épreuve vocale

- 2 pièces tutti avec le groupe de polyphonie
- 2 pièces polyphoniques à 1 par voix
- 1 pièce solo

Le candidat proposera des pièces de styles et de langues différents, *a cappella* ou accompagnées, chantées par cœur.

Épreuve de lecture

Déchiffrage d'une voix d'une polyphonie avec texte *a cappella* ou accompagné. Le candidat sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou un pianiste le cas échéant.

Concert donné en commun par les classes *Maîtrise* et *Chant polyphonique*.

Récompense

À l'issue du 3^e cycle est délivré le Certificat d'études musicales (CEM), lorsque l'élève a validé :

- l'UE de dominante (chant polyphonique) ;
- l'UE de FM 2^e cycle ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle.

Pour continuer son cursus en chant polyphonique, l'élève devra se présenter au concours d'entrée en CPES.

CPES*/pré-DEM

Durée

2 à 3 ans

Limite d'âge

À partir de la terminale et jusqu'à 25 ans.

Concours d'entrée

Durée : 15 minutes

Épreuve vocale

- Présentation de deux chants de styles et langues différents (choix libre) chantés par cœur, dont l'un au moins sera accompagné au piano par un accompagnateur du Conservatoire (7 minutes maximum pour les deux pièces).
- Un chant polyphonique imposé sera envoyé une semaine avant l'épreuve. Le candidat chantera la voix dans laquelle il est à l'aise. Il sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou d'un pianiste le cas échéant.

Épreuves de lecture à vue

- Déchiffrage d'un chant polyphonique avec texte. Le candidat chantera la voix dans laquelle il est à l'aise. Il sera accompagné par des chanteurs complétant la polyphonie ou d'un pianiste le cas échéant.
- Déchiffrage d'une mélodie avec texte, accompagnée au piano.

Objectifs et contenu

- Développement de la technique vocale.
- Travail polyphonique à 1 par voix sur du répertoire varié, accompagné ou *a cappella*.
- Savoir faire une analyse du son du groupe en termes de technique vocale et donner un conseil en retour à cette analyse.
- Renforcer l'autonomie dans le travail polyphonique.
- Renforcer l'écoute de la justesse, de l'homogénéité, etc. par un maximum d'exercices polyphoniques.
- Accompagnement dans la réalisation d'un projet personnel.

Cursus

- UE de dominante : polyphonie 2h/semaine
- Pratique collective : chœur des jeunes chanteurs : 1h30/semaine
- UE de technique vocale (cours individuel) : 30 minutes/semaine
- UE de formation musicale : 2h/semaine (minimum)
- UE de polyphonie du Moyen-Âge et de la Renaissance
- UE d'initiation à la direction de chœur

Examens

• 1^{re} année : Contrôle

Durée : 10 minutes + 1h de concert

Épreuve vocale : 2 pièces polyphoniques à 1 par voix.

Le candidat proposera des pièces de styles et de langues différents, *a cappella* ou accompagnées, chantées par cœur.

Épreuve de lecture : déchiffrage d'une voix d'une polyphonie avec texte pour l'ensemble des candidats.

Concert donné en commun par les classes *Maîtrise* et *Chant polyphonique*.

• 2^e année : fin de CPES

Durée : 30 minutes

Épreuve vocale

- 22 minutes de pièces polyphoniques à 1 par voix, *a cappella* ou accompagnées ;
- une pièce solo de 5 minutes maximum.

Concert donné en commun par les classes *Maîtrise* et *Chant polyphonique*.

Pas de lecture à vue.

Récompense

Le Diplôme d'études musicales (DEM) est délivré à l'issue du CPES, lorsque l'élève a validé :

- l'UE de dominante (chant polyphonique) ;
- l'UE de FM COA chanteurs ou instrumentistes ;
- la pratique du chœur sur l'ensemble du cycle ;
- les UE obligatoires en CPES.

Ce cursus permettra aux jeunes chanteurs d'avoir une formation solide, tant sur le plan vocal que sur les compétences d'écoute dans le cadre de la polyphonie. Ils pourront, s'ils le souhaitent, prolonger cette formation au sein des classes de chant soliste ou celle de direction de chœur, sur concours d'entrée.

Listes des unités d'enseignement liées au cursus

Inscriptions en fonction des places disponibles auprès des professeurs concernés.
Les UE signalées par un astérisque rose sont à valider pour l'obtention du DEM :

Culture musicale

- Histoire de la musique
1 an
cours collectif
professeur : Rudolf Weber
- Analyse
1 an
cours collectif
professeur : Werner Strinz
- Écriture
1 an
cours collectif
référent : Rémi Zeller

Langues

- Italien
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
professeure : Silvana Torto
- Allemand
2 ans (niveau 1/niveau 2)
cours collectif
professeure : Friederike Schulz

UE répertoires spécifiques

- Introduction à la musique médiévale
2 ans
cours collectif
professeure : Caroline Magalhães
- Atelier de chant grégorien
2 ans
cours collectif
professeure : Caroline Magalhães
- * Polyphonies du Moyen-Âge et de la Renaissance
1 an
cours collectif
professeure : Caroline Magalhães
- Baroque (à partir de la CPES)
1 an
cours individuel
professeure : Monika Mauch
- Contemporain (à partir de la CPES)
1 an
cours individuel
professeure : Françoise Kubler

UE instruments

- Piano
2 ans par niveau
cours collectif
professeur-e : n.n.
- Découverte instrumentale
Accessible en fonction des places disponibles dans la discipline demandée.
La demande est à effectuer par mail au conseiller aux études.
1 an
cours individuel
professeur-e : en fonction de l'instrument
- * Initiation à la direction de chœur
1 an
cours collectif
professeur : Jean-Philippe Billmann

UE travail corporel

UE ou cours collectifs, au choix :

- UE au sein du département danse (professeur : Arnaud Coste)
- UE Conscience corporelle (professeur Stéphane Seban)

UE théâtre

- UE au sein du département théâtre (professeur : Olivier Achard)

